

OFFREZ-VOUS LE PALAIS !

PALAIS BEAUX-ARTS LILLE

ORGANISER UN ÉVÈNEMENT AU PALAIS DES BEAUX-ARTS C'EST :

→ Un bâtiment conçu comme un écrin, abritant une des plus belles collections de France, de l'Antiquité à la période contemporaine.

→ Un lieu au cœur de la ville, accessible à pied ou en métro depuis les deux gares de Lille et à proximité de nombreux hôtels et restaurants.

→ Des interlocuteurs à l'écoute pour élaborer des manifestations adaptées aux besoins et à l'image de l'organisateur.



DES ESPACES SUR MESURE

L'équipe du musée se tient à votre disposition pour vous faire visiter les différents espaces et ainsi adapter le format de la manifestation selon vos besoins.

PLANIFIER UNE VISITE PRIVÉE

Pour un moment suspendu, au cœur des collections, venez découvrir les œuvres en tête à tête, sur les temps de fermeture. En groupe de 25 personnes maximum, et au-delà de 150 invités avec des guides postés dans les salles, le musée s'adapte à vos souhaits. Les visites privées concernent les expositions temporaires et/ou les collections permanentes. Nous adaptons le thème, le contenu ainsi que la durée de la visite à votre convenance, pour vous proposer un événement sur mesure.

TARIFS DES VISITES PRIVÉES :

→ moins de 25 invités	**500 €**
→ de 26 à 50 invités	**1 000 €**
→ de 51 à 100 invités	**1 850 €**
→ de 101 à 150 invités	**2 750 €**
→ de 151 à 200 invités	**3 500 €**
→ de 201 à 300 invités	**4 500 €**
→ de 301 à 400 invités	**5 500 €**
→ de 401 à 500 invités	**6 500 €**
→ plus de 500 invités	Tarif de mise à disposition du musée* : **15 800 €**

* Donnant accès à tous les espaces de location.

Les prix comprennent l'accès aux collections, la prestation des guides, le personnel de vestiaire, ainsi que les frais de fonctionnnement (électricité, chauffage...) relatifs à l'ouverture du musée pendant la manifestation.

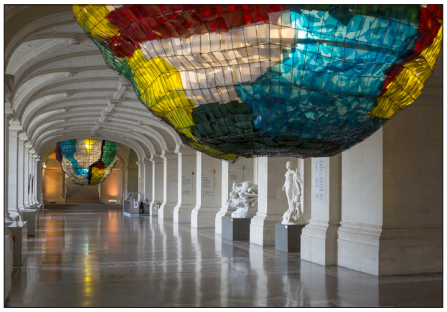
→ Dans le cadre des consignes de sécurité en vigueur, nous demandons à nos occupants de **prévoir et de prendre en charge un agent de sécurité**, pour le contrôle Vigipirate. Cet agent est à prévoir **15 minutes avant l'ouverture** des portes (qui a lieu 15 minutes avant le début de l'événement), et **15 minutes après la fermeture** au public, au minimum, et pour toute la durée de la période d'exploitation. Si besoin, en fonction des impératifs de montage et démontage, la présence d'un agent supplémentaire peut être demandée pour ces temps.

NOS ESPACES

Les différentes salles du musée permettent d'accueillir réunions, séminaires, cocktails, conférences, défilés de mode... Nos espaces peuvent accueillir de 10 à 1 000 personnes pour des manifestations intimistes ou d'envergure.

→ LA GALERIE D'ENTRÉE

4 800 €

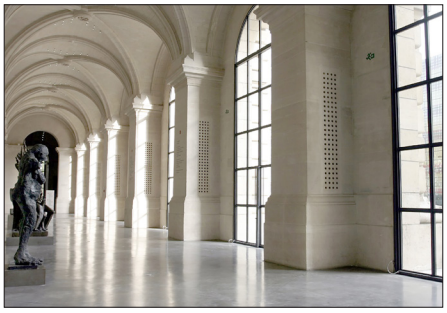


Accessible par la Place de la République, cette galerie est ornée de lustres en verre de Murano de Gaetano Pesce.

- → Galerie de 500 m²
- → Capacité de 500 personnes maximum.

→ LA GALERIE JARDIN

3 500 €



La galerie Jardin, à l'arrière du Palais, offre une très belle vue sur le bâtiment administratif dit "Lame" qui reflète le musée sur sa façade. Attenant directement à l'Atrium, elle convient parfaitement aux cocktails.

- → Galerie de 250 m²
- → Capacité de 200 personnes maximum.

→ LA ROTONDE FRÉMIET

3 300 €



La rotonde Frémiet est une belle salle de plan centré. Idéale pour des réceptions en petit comité, elle est ornée du « Chevalier errant » d'Emmanuel Frémiet.

- → Salle de 110 m²
- → Capacité de 80 personnes maximum.

→ LA SALLE VALMY

525 € la ½ journée – 840 € la journée



Au rez-de-chaussée du bâtiment administratif dit "Lame", cet espace vitré offre une vue imprenable sur le musée.

- → Espace de 120 m²
- → Capacité de 100 personnes maximum (debout) ou 70 en format séminaire.
- → Peut être louée en complément de l'auditorium ou seule.

→ L'ATRIUM

8 400 €

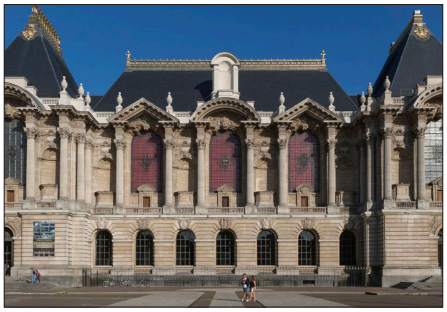


Pièce maîtresse, au cœur du musée et inondée de lumière, l'atrium se prête parfaitement aux réceptions de gala.

→ **Espace de 1 000 m²**
→ **Capacité de 1000 personnes maximum.**

→ MISE À DISPOSITION DU MUSÉE

15 800 €



La mise à disposition du musée donne accès à tous les espaces.
Elle comprend des visites des collections.

→ L'AUDITORIUM

1 850 € la ½ journée – 2 600 € la journée
2 100 € la soirée



Unique en centre-ville, l'auditorium propose tous les équipements nécessaires aux colloques et conférences : matériel audiovisuel, grand écran, scène ...

→ **192 places assises + 6 emplacements PMR**
→ **Présence d'un technicien son-lumière prévue dans le tarif de location.**

Les locations de l'auditorium sont possibles entre 8 h et 22 h. Tout dépassement en dehors de ces horaires fera l'objet d'une facturation supplémentaire à hauteur de 160 €/h entamée.

→ **Les tarifs de location de l'auditorium et de la salle Valmy sont dégressifs :** dès la 2e journée de location à la suite, l'organisateur bénéficie d'une réduction de 10 % sur le tarif de location journalier. Pour la 3e journée, 20 % de réduction, pour les 4e et 5e journée, 40 % de réduction et à partir de la 6e journée, 50 % de réduction sur le tarif de location.

INFOS EN PLUS

→ Des frais de dossiers à hauteur de 110 € par location ne sont pas inclus aux tarifs ci-dessus. Ils sont dus dès lors que le contrat a été émis et ce, même en cas d'annulation de la manifestation.
→ Les frais de sécurité liés au plan Vigipirate ne sont pas inclus aux tarifs ci-dessus.
→ Des frais techniques pourront être appliqués pour certaines demandes (dépassements d'horaires après 23 h – 22 h pour l'auditorium –, installation la veille, mise à disposition d'un technicien supplémentaire, demande de matériel supplémentaire...). L'équipe du musée est disponible pour tout renseignement sur ce point.
→ Les jauges indiquées ne tiennent pas compte de l'espace au sol occupé par le matériel apporté par le client ou ses prestataires.
→ La jauge maximale est déterminée lors du rendez-vous de repérage.
→ Les locations se font en soirée jusqu'à 23 h, hors démontage (22 h pour l'auditorium) avec une évacuation des salles d'expositions à 22 h au plus tard. Il est possible de prévoir un événement au-delà de 23 h, moyennant un forfait de 525 € par demi-heure, dans la limite de minuit.

CONTRACTUALISATION

Après validation du devis par l'organisateur, un contrat définissant les conditions et engagements de chacune des parties sera établi.
Un rendez-vous de repérage sur place est obligatoire, avec tous les prestataires impliqués dans la manifestation.

Après validation du contrat, l'organisateur nous fera parvenir :

15 jours maximum avant la manifestation :

→ Le déroulé précis de l'événement, le nombre d'invités, les coordonnées des intervenants extérieurs (traiteur, sono, etc), le devis de sécurité, ainsi qu'un plan d'implantation des installations.

8 jours avant la manifestation :

→ Un justificatif d'assurance pour l'organisateur et les sous-traitants intervenant au musée dans le cadre de la manifestation.
→ Les PV de résistance au feu des matériaux utilisés pour la décoration, signalétique et restauration.

48 heures avant la manifestation :

→ La liste des invités
→ La validation préalable et écrite du musée est impérative avant d'envoyer toute invitation, communication sur l'évènement ou utilisation de photos d'œuvres. Nos équipes se tiennent à votre disposition pour vous fournir les logos et visuels officiels du Palais des Beaux-Arts.

FACTURATION :

→ Aucun acompte n'est à verser en amont de la manifestation.
→ Une facture sera adressée à l'organisateur par le Palais des Beaux-Arts après la manifestation.

LOCATION D'ESPACE : MODE D'EMPLOI

1. CHOISIR SES HORAIRES

Les espaces du musée peuvent être mis à disposition pour l'organisation de manifestations privées, en dehors de ses heures d'ouvertures*, soit le :
→ le lundi de 8 h à 13 h 30 et 19h à 23 h
→ le mardi de 8 h à 23 h
→ le mercredi / jeudi / vendredi de 8 h à 10 h, de 19 h à 23 h
*Ces horaires peuvent faire l'objet de modifications lors des périodes d'exposition.

L'auditorium et la salle Valmy peuvent également être privatisés pendant les horaires d'ouvertures du musée.

Les horaires de livraison, le montage et démontage seront décidés en amont avec nos équipes.

2. POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS ET CELLE DES ŒUVRES

L'organisateur s'engage à ce que la manifestation se déroule dans de bonnes conditions et selon les règles en usage au musée :
→ Il est interdit de fumer ou de vapoter dans le musée
→ Toute personne entrant en salle d'exposition est priée de déposer parapluie et sacs encombrants au vestiaire
→ Il est interdit de boire ou de manger dans les salles d'exposition du musée
→ Les animaux de compagnie sont prohibés
→ Tout usage de flamme, fumée ou gaz est proscrit
→ Les soirées dansantes ne sont pas autorisées
→ Les dîners assis ne sont pas autorisés.

Le responsable des manifestations et le chef de la sécurité du musée ont toute autorité sur les décisions à prendre pour la sécurité du musée.

3. QUELQUES INFORMATIONS PRATIQUES

→ Les espaces du musée sont loués nus : tout le matériel technique et mobilier nécessaire à la manifestation sera prévu par les soins de l'organisateur. Le recours à des prestataires extérieurs est à sa charge. Il n'y a pas de prestataires attitrés au musée, l'équipe est à votre disposition pour conseiller l'organisateur dans ses choix.
→ Un accompagnement musical léger est possible sur accord préalable du musée.
→ Les frais de la SACEM sont à la charge de l'organisateur.
→ Les vestiaires du musée pourront être utilisés à la demande de l'organisateur. Au-delà de 100 personnes, le matériel supplémentaire sera à prendre en charge par l'organisateur.

4. ACCÈS

→ Il est possible de réserver des places du parking souterrain situé sous la place de la République, face au Palais des Beaux-Arts, via le site de l'entreprise EFFIA.
→ Tout stationnement place de la République, en dehors des livraisons, devra faire l'objet d'une demande d'occupation de l'espace public auprès de la Ville de Lille

5. SIGNALÉTIQUE

Il est possible d'installer une signalétique autoportée à l'intérieur du musée. Un écran à l'accueil est mis à disposition pour diffuser films, logos ou toute information relative à votre manifestation.



Palais des Beaux-Arts
Place de la République
59000 Lille
www.pba.lille.fr

VOTRE CONTACT :
Ingrid Wacheux
iwacheux@mairie-lille.fr
+33 (0)3 20 06 78 19